

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2019

ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 2206)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 345

présenté par
Mme Couillard

ARTICLE 11

À l'alinéa 20, substituer au signe :

« , »

les mots :

« ainsi que ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.